

ne laisse pas échapper l'occasion de critiquer énergiquement le régime militaire appliqué à notre colonie.

J'étais allé trop tôt hier au cimetière Montmartre et je n'ai pu être témoin de la petite et toute pacifique démonstration qui a eu lieu près de la tombe du représentant Baudin, tué le 4 décembre, sur une barricade du faubourg Saint-Antoine. M. de Girardin, prié par plusieurs personnes, refusa de prononcer quelques paroles; ce fut M. Quantin, rédacteur du *Réveil*, qui dit quelques mots. La foule s'écoula paisiblement et il n'y eut pas d'arrestations opérées.

M. Granier de Cassagnac a pris à bail le *Pays* pour cinq ans, et devra verser aux actionnaires 50,000 fr. par an de loyer. Verra-t-il ses frais? C'est son affaire et celle de ses inspecteurs. On assure que le *Pays* va devenir le plus autorisé des journaux officiels et que désormais il méritera plus que jamais d'être appelé *Journal de l'Empire*.

La Bourse est très ferme. On y annonce l'émission publique de 134,000 obligations de la ligne d'Italie qui sera présentée au public dans les conditions les plus séduisantes: on parle de primes s'élevant à plus de trois millions attribuées aux obligations rachetées deux mois après l'émission.

Aujourd'hui a eu lieu la rentrée solennelle des cours et tribunaux.

Le *Français* dit que parmi les invités à Compiègne figureront cette année deux étudiants en droit, deux étudiants en médecine, deux élèves de l'École polytechnique et deux de Saint-Cyr. Le *Français*, je crois, a voulu mystifier ses lecteurs.

M. de Pène quitte le *Gaulois* et va fonder un nouveau journal.

Mme Patti fait démentir le bruit d'après lequel elle avait renoncé à son lucratif engagement à Saint-Petersbourg.

CH. CAHOT.

Paris, 4 novembre.

La note publiée hier par le *Moniteur* a produit quelque effet. C'est depuis le retour de la Cour de Biarritz le premier acte de gouvernement, et l'on constate que cet acte rappelle une mesure restrictive au droit de discussion; elle a donc été d'autant plus remarquée que l'on avait parlé récemment de nouvelles réformes libérales que le gouvernement songerait à octroyer.

Le *Journal des Débats* félicite ce matin le *Constitutionnel* de l'intervention du gouvernement qui clôt le débat engagé entre eux. Plusieurs journaux disent très nettement qu'ils ne discuteront pas la Constitution pour ne pas s'exposer à l'amende et à la prison, mais qu'ils continueront de discuter et de critiquer les actes accomplis par les dépositaires du pouvoir.

Comme fait de politique intérieure, il faut signaler la nomination de M. le vicomte Anatole Lemerrier au Conseil général de la Charente inférieure.

Un bruit qui me paraît mériter confirmation, parce qu'il serait trop favorable au maintien de la paix: on dit que le roi Guillaume a adressé à l'Empereur une lettre autographe, dans laquelle il lui affirmerait ses intentions pacifiques à propos de son discours d'ouverture des Chambres. Ce fait se sit, en dehors des usages de souverain à souverain et indiquerait une intimité qui ne peut exister entre l'Empereur et le roi de Prusse.

On dit du reste que les rapports sont meilleurs qu'ils n'ont jamais été entre les deux Cours. Quelques journaux rapportent que l'Impératrice est allée faire visite à M. de Goltz et qu'elle lui a exprimé le regret que sa maladie ne lui permit pas d'accepter une invitation à Compiègne. D'un autre côté, on m'assure que l'Impératrice n'a pas fait visite à M. de Goltz, mais qu'elle l'a rencontré sur une des terrasses du Jardin des Tuileries où il se promenait.

J'entends démentir formellement la rumeur, par M. de Malaret au cabinet italien, d'une note dans laquelle la France demanderait à l'Italie qu'elle garantisse elle pourrait offrir au Saint-Siège dans le cas où le corps expéditionnaire serait rappelé. Il y a deux raisons pour lesquelles notre armée ne quittera pas Rome: la première, c'est que la France, pour le cas d'un conflit avec la Prusse doit pouvoir s'assurer la neutralité de l'Italie; la seconde, c'est que le gouvernement en faisant cesser l'occupation, s'aliénerait au moment des élections le parti catholique qu'il veut ménager.

Le prince Napoléon est en Angleterre; s'il a fait de la politique, c'est pour son compte personnel, car il n'est chargé d'aucune mission du chef de l'Etat. Le prince est ce qu'on peut appeler un irrégulier de la diplomatie.

La démocratie parisienne a trouvé sans doute que la personnalité des deux frères Cavaignac n'était pas assez accentuée; un certain nombre de ses membres ont choisi cette année le représentant Baudin comme sujet d'une manifestation. Ce n'est pas assez d'avoir couvert de fleurs et de couronnes une tombe restée à peu près inconnue pendant dix-sept ans; on veut réveiller les souvenirs qui remontent aux débuts de l'Empire. C'est ainsi que le *Réveil* et l'*Avenir national* ouvrent une souscription à l'effet d'élever un monument à celui qui donna sa vie pour sa foi républicaine. Reste à savoir si le gouvernement laissera cette souscription s'organiser.

Il y a eu aujourd'hui Conseil des ministres à St-Cloud; on m'assure au dernier moment qu'il n'y aura rien de changeant avant quatre ou cinq semaines à la composition du cabinet, et la position de M. Pinard se serait beaucoup raffermie.

Il y a des gens qui ne doutent de rien. Le sieur Grégoire Ganesco qui, parait-il, est devenu Français par naturalisation se porte candidat au Conseil général de Seine-et-Marne; de moins il a entrepris une campagne électorale et paie à boire à ses futurs électeurs. Le chevalier Gregory Ganesco, moldo-valaque, devenu franco-valaque n'est, dit très-bien M. Blavet, qu'un français d'aventure.

Il est question de faire signer par tous les propriétaires de Journaux de Paris et des départements une pétition au Sénat contre le monopole accordé aux deux *Moniteurs*, comme constituant une concurrence déloyale.

CH. CAHOT.

On nous écrit de Paris que le monde du Palais s'est fort ému de certaines parties du discours prononcé par M. l'avocat général Ducreux pour la rentrée judiciaire. La « mercuriale » aux avocats est surtout commentée dans les rangs du « jeune barreau ». En voici le texte:

« Avocats,

« Vos aïeux païens, les Démotriens et les Cicérons, ont préféré la doctrine de Socrate et de Platon à celle d'Aristote et d'Epicure, et vos ancêtres, sous l'empire du christianisme, n'ont jamais déserté la tradition du spiritualisme. Ils lui ont dû leurs plus magnifiques inspirations, et jamais la libre allure de leur éloquence n'en a éprouvé la moindre contrainte. Il nous est arrivé de vous entendre vous-mêmes, discutant à votre tour les principes du droit proclamé avec l'élevation de talent qui vous appartient, que le texte de la loi n'est point une matérialiste prescription.

« Nous sommes heureux donc de constater que, de nos jours comme autrefois, votre ordre ne s'est point écarté des sources vraies d'une saine philosophie, et que vous transmettez aux générations qui vous suivent les enseignements et les exemples que vous avez recueillis vous-mêmes.

« Parmi vos titres à la confiance des magistrats, vous conservez au premier rang la croyance qui nous est commune à tous en ce palais, à savoir: que la justice qui se rend sous vos yeux avec le concours solide et brillant de votre parole procède de la conscience et de la loi immortelle de sa responsabilité.

CHRONIQUE DU JOUR.

Comme on peut le voir dans nos correspondances parisiennes, une manifestation toute pacifique a eu lieu le Jour des Morts sur la tombe du représentant Baudin au cimetière Montmartre. La police a eu le bon esprit de ne pas intervenir.

M. E. Tenot, dans son *Histoire du coup d'Etat*, raconte la mort héroïque de Baudin:

C'était au 3 décembre 1851. Quelques représentants cherchaient au faubourg Saint-Antoine à organiser la défense de la République.

Baudin était à leur tête. Un groupe d'ouvriers, qu'il essaya de pousser à la résistance, lui répondit:

— Vous défendez vos 25 francs!
— Je vais vous faire voir, répondit Baudin, comment on meurt pour 25 francs.

Et il monta sur la barricade... dix secondes après il tombait mort.

Pendant dix-sept ans, on n'a pas su où se trouvait la tombe de Baudin.

Le *Journal de Paris* fournit ces détails sur la manifestation dont nous venons de parler:

A deux heures, la foule a commencé à abonder, les sergents de ville et les gardes municipaux avaient disparu, ils étaient remplacés par des agents en bourgeois, qui se contentaient de prendre des notes et de les transmettre aux officiers de paix installés dans un bâtiment à la porte du cimetière; bien évidemment il y a eu contre-ordre, et au dernier moment on s'est décidé — et c'était le plus sage — à laisser dire et à laisser faire. Entre trois et quatre heures, la démonstration s'est réellement dessinée. Il pouvait y avoir trois mille personnes dans le cimetière, nombre de ceux qui étaient venus sur la tombe de Godefroid Cavaignac étaient pourtant partis croyant que le corps du représentant Baudin, tué sur les barricades, le 3 décembre 1851, d'après un bruit qui avait couru, n'était plus dans le cimetière depuis quelques années. Sans exagérer, on peut estimer à douze cents le nombre de couronnes déposées sur le tombeau de Godefroid Cavaignac. Sa statue disparaissait absolument sous les immortelles, ainsi que la pierre contiguë où sont enterrés les membres de sa famille. A quatre heures, un jeune homme a lu quelques vers, qui ont été très applaudis. On a prononcé le cri de Vive Cavaignac, même celui de Vive la République, mais fort peu. Déjà la manifestation avait suivi un autre cours, et l'on était allé sur la tombe de Baudin, qu'on avait fini par découvrir dans une allée déserte. C'est une simple pierre, entourée d'une grille très modeste, la pierre porte cette simple inscription:

BAUDIN

Mort représentant du peuple, le 3 décembre 1851.

En quelques minutes, on apporta de nombreuses couronnes; à 4 h 1/2, il y avait à peu près quatre ou cinq cents personnes, lorsque, un assistant que nous ne nommerons point, prononça quelques paroles très émues et très simples, qui furent saluées de plusieurs cris de: Vive la République!

Après est venu un inconnu, dont nous ne pouvons reproduire le discours, quoiqu'il ait été textuellement recueilli par plusieurs personnes. Il a terminé en criant aussi: Vive la République! cri qui fut répété avec énergie par environ trois cents voix. A cinq heures on se dispersait.

Nous avons remarqué dans l'assistance, et parmi les plus recueillis, MM. Etienne Arago, rédacteur de l'*Avenir national*, Dréo, Clamageran, Castagnary, rédacteur du *Sicéle*, Jules Labbé, de l'*Opinion nationale*, Louis Ulbach, Vallés, Greppo, Tony Revillon, Quentin, Leclarché, Frédéric Morin, Fermé, Luzarches, Humbert, Casse, Ulrick de Fonvielle, Jules Lermina, Georges Sauton, secrétaire de la *Lanterne*, A. De Rolland, Eugène Tenot, Albert Brun.

Nous avons également aperçu M. Emile de Girardin, qui n'a fait qu'une courte apparition. M. de Girardin, qui était venu au cimetière pour remplir un devoir paternel et visiter la tombe de sa fille, avait l'air fort ému; il a été tout à coup entouré par une quarantaine de personnes qui l'ont prié de prononcer quelques paroles sur la tombe de Baudin. Cette demande a paru le surprendre et l'embarrasser beaucoup. Il a allégué qu'il n'avait pas de mandat et il a fini par refuser.

L'inconnu, qui a parlé, est un jeune homme à l'air convaincu et hardi. Il a débuté ainsi: « Ce que nous sommes venus faire ici, citoyens, vous le savez. Nous sommes venus rendre un pieux devoir au représentant Baudin... Ici son langage a commencé à devenir énergique. Il a fait allusion à un avenir, selon lui, prochain. Il a conclu sa courte harangue en disant: « Si quelque agent (il a employé un autre mot) me demande mon nom, je lui dirai que je m'appelle peuple et jeunesse. Si cela ne suffit pas, voici une carte que je tiens prête: je la lui donnerai. » (Le terme dont il s'est servi a été moins parlementaire.) Puis il est rentré d'un pas calme et tranquille dans la foule où il s'est perdu.

Le bulletin de la santé de Rossini, signé par M. Nélaton et ses médecins, annonce une amélioration sensible dans l'état de l'illustre malade.

Le prince Napoléon est de retour à Paris après un court voyage en Angleterre.

La résidence de Miramar est en ce moment occupée par les ouvriers et les tisseurs. Il paraît que l'impératrice Charlotte y viendra séjourner pendant l'hiver, et d'un autre côté, on attribue au roi de Naples l'intention de s'y fixer.

Il est question, en Angleterre, de créer une concurrence très sérieuse à l'agence télégraphique Reuter. Les promoteurs de cette idée sont les propriétaires de plusieurs journaux importants de province, tels que le *Manchester-Guardian*, le *Leeds-Mercury*, le *Scotsman*, le *Whig*, de Belfast, le *Freeman*, de Dublin. Quelques-uns des propriétaires de ces journaux, comme M. Baines, de Leeds, et sir John Gray, de Dublin, sont membres de la Chambre des communes.

La conférence des femmes allemandes qui était réunie il y a quelques jours à Stuttgart, a voté une motion sur la nécessité de modifier les toilettes des dames, afin de mettre un frein aux extravagances, au mauvais goût et aux changements incessants des vêtements de femmes.

Il est question, dans les principaux cercles de Paris, de supprimer les parties où les joueurs ne déposeraient pas effectivement, en billets de banque ou en espèces monnayées, les sommes engagées dans la partie. On ne pourrait plus jouer ni sur parole, ni sur crédit de caisse, ni sur fiches. L'exclusion serait prononcée contre tout membre du cercle qui enfreindrait cette prescription.

Le *Times* annonce que le prince Alfred d'Angleterre est à la veille de s'embarquer à Plymouth, à bord de la *Galathée*, pour achever son tour du monde, interrompu, au commencement de cette année, par l'attentat commis sur sa personne en Australie. Le prince, une fois en route, tous les bruits de sa candidature à la couronne d'Espagne et du don de joyeux avènement qu'il devait faire à ce pays, en lui rendant Gibraltar, s'évanouiront par son éloignement du théâtre des événements d'Europe.

Nous lisons dans le *Journal de Paris*: « Dimanche, l'Impératrice des Français accompagnée de deux dames d'honneur, a rendu visite à M. de Goltz. Elle lui a dit gracieusement qu'elle avait tenu à lui faire ses adieux avant son départ pour Compiègne. »

Madame veuve Millaud, mère de M. Moïse Millaud, fondateur du *Petit Journal*, vient de mourir à l'âge de 79 ans.

La récente décision du ministre de la guerre inspire les réflexions suivantes au chroniqueur de l'*Indépendance belge*:

A supposer que les emplois réservés soient réclamés par d'anciens soldats à raison de 7,000 par an, qui est le chiffre indiqué au rapport; dans dix ans il y aura, sauf les décès, 75,000 à 78,000

employés qui auront passé, sans intérêt, du service militaire au service civil, et apportant l'esprit de discipline, c'est vrai, mais aussi l'esprit militaire.

La *Presse* dit: « On peut aimer cet esprit; mais est-il nécessaire de le développer outre mesure? »

« Notre judicieux confrère de la *Presse* avait bien médité sur l'une des dispositions du décret, il ne poserait pas cette question.

Eh! oui, il est nécessaire que l'esprit militaire soit développé chez nous outre mesure, du moins le gouvernement le croit ainsi, puisqu'il réserve le quart des places d'instituteurs-adjoints au profit des anciens militaires.

On n'avait pas encore songé à celle-là. Donner l'instruction de l'enfance au caporal Bridou! Pourquoi pas? Denys, tyran de Syracuse, fut bien maître d'école!

Voyez-vous poindre les bienfaits de ce nouveau genre d'instituteurs?

Le caporal Bridou commencera la classe par quelques paroles bien senties, dans le genre de celle-ci, par exemple: — Voyons, jeunes élèves, nous allons commencer, sacrebleu, par la leçon de géographie. Ouvrons l'œil et le bon! Que celui d'entre vous qui répondra d'une façon aussi peu ferrée qu'intempérive, je le fourre au bloc, cré nom d'un chien!

Ce n'est pas là tout à fait l'avertissement d'Ovide:

Maxima debetur puero reverentia.

Que voulez-vous? l'habitude! Il est rare de voir un trouper, lorsqu'il quitte le corps, déposer au magasin ses jurons avec son équipement. Mais ce n'est qu'un détail: voyons un peu comment sera faite la leçon de géographie.

Le maître: Garde à vous! Qu'est-ce que l'Italie?

L'élève: L'Italie, c'est une péninsule située au midi de l'Europe, bornée au nord par les Alpes, à l'est par la mer Adriatique, au sud et à l'ouest par la mer Méditerranée.

Le maître: C'est possible! Mais ce n'est pas tout à fait ça. L'Italie est un pays où nous avons remporté les batailles de Magenta et de Solferino, à preuve que c'est là que, sans un passe-droit, j'aurais été nommé caporal. — A un autre. — Qu'est-ce que le Mexique?

L'élève: C'est une contrée d'Amérique, bornée au nord par les Etats-Unis, à l'est par le golfe du Mexique, au sud par la Colombie, et à l'ouest par l'océan Pacifique.

Le maître: Ça, c'est encore possible, mais si le Mexique est borné comme vous venez de le dire, vous l'êtes encore davantage à son sujet. Le Mexique est un pays où nous sommes allés accomplir de grandes actions et mettre un gouvernement dans de grandes obligations... remboursables! C'est un pays superbe où les femmes sont belles et friandes en diable du soldat français, à preuve que, sans la cantinière du 3e, qui était jalouse comme un tigre de l'endroit, j'aurais pu épouser une belle Mexicaine dont j'avais l'avant-veille descendu le mari. Voilà ce que c'est que le Mexique.

Là-dessus, entraîné par ses souvenirs, le maître rac neta ses campagnes aux élèves. La leçon terminera par l'exercice militaire, chose à laquelle les enfants prendront goût naturellement, et voilà comment, sans qu'il y paraisse, l'esprit militaire s'incrustera dans la nouvelle génération.

On lit dans le *Figaro*: « On sait qu'en chassant à Ferrières, M. Rouher a tué un chien; mais ce qu'on ne sait pas, c'est qu'ils étaient quatre à se disputer la pièce, quatre qui avaient tiré en « ème temps. »

« C'est moi! disaient-ils en chœur. — Je vous affirme que c'est moi, fit ministériellement M. Rouher, et c'est un superbe brocard. »

« On s'inclina devant cette haute persistance; et M. Rouher, s'étant avancé, trouva le cadavre du chien. »

Pour toute la chronique du jour: A. DORVILLE.

COMICE AGRICOLE DE LILLE.

Séance du 14 octobre 1868.

La séance est ouverte à onze heures. Le procès-verbal est lu et adopté.

La correspondance manuscrite a fourni: 1^o Lettre de M. Scotsmans qui, conformément à la demande qui lui avait été faite au nom du Comice, envoie divers documents relatifs à la suppression des droits de navigation intérieure des céréales. M. le Président prie M. Bonnier de vouloir bien en prendre connaissance et de rédiger un rapport que le Comice puisse présenter à l'autorité compétente; 2^o Lettre de M. Barral, faisant hommage au Comice d'un almanach agricole, 1869, dont il est l'auteur; 3^o Lettre de M. Bénard, inventeur d'une épucronnière primée au dernier concours à Haubourdin. M. Bénard annonce qu'il se propose de venir à Lille, au printemps prochain, pour expérimenter son instrument dans les champs de colza; mais il est nécessaire, pour que cet instrument fonctionne utilement, que les plans de colza soient placés sur deux raies de chacune 27 centimètres, de manière que les deux raies forment un écartement de 50 à 55 centimètres, comme on le pratique dans le pays de Caux.

Il est décidé que plusieurs membres du Comice, connus pour cultiver beaucoup de colza, seront priés de disposer quelques planches, selon l'instruction de M. Bénard, pour lui faciliter l'essai de sa machine.

M. Pommeret lit un compte-rendu du concours départemental d'Hazebrouck,

partie des animaux reproducteurs. Il constate qu'elle était intéressante, en général, et que le jury dut regretter de n'avoir pas plus de prix à décerner. Toutefois, les étalons et les juments poulinières étaient mal représentés. A propos des échantillons de l'espèce bovine, M. Pommeret s'élève fortement contre l'usage trop généralement établi d'employer les taureaux à la monte dans un âge trop peu avancé et de les forcer à un service beaucoup trop fatigant; il signale en outre un autre abus, c'est l'usage de consacrer à l'engraissement des vaches d'élite qui deviendraient d'excellentes reproductrices et qu'on mène à la boucherie, jeunes encore, quand elles pourraient donner plusieurs veaux de beaucoup d'avenir. Pour parer à cet inconvénient, si compromettant pour la conservation de notre race flamande, le rapporteur voudrait que des pensions annuelles fussent accordées aux vaches qui auraient obtenu les premiers et seconds prix dans les concours et qui seraient représentées chaque année à une commission spéciale.

On était heureux de constater à Hazebrouck que la très grande majorité des animaux exposés étaient de la race flamande pure sans croisements. Sans doute les croisements Durham ont l'avantage d'améliorer les formes extérieures, mais ce perfectionnement est trop souvent obtenu aux dépens des précieuses qualités lactifères qui distinguent nos animaux flamands.

En terminant, M. Pommeret regrette que les concours départementaux n'aient pas toujours lieu à Lille, au chef-lieu, centre du département; on ne peut se dissimuler que les dispositions de ces concours aux chefs-lieux des arrondissements ne soient très défavorables.

A Lille on pourrait donner plus d'éclat à ces solennités, établir des dispositions meilleures; les exposants y viendraient plus nombreux, surtout si les primes étaient augmentées et la proposition de pensionner les animaux primés était acceptée.

M. de Norguet donne quelques renseignements sur une mouche parasite des céréales, la *Chorops-lineata*, qu'il a eu occasion d'observer l'année dernière en nombre immense. Cet insecte pond à l'automne, au centre de la petite tige de blé récemment sortie de terre, un œuf qui donne naissance à une petite larve. Cette larve ronge la plante et l'empêche de pousser, on dit alors que le blé boude. Une seconde génération se produit dans la même année, celle-ci s'attaque à la tige de l'épi au moment de sa sortie et le fait avorter.

Les dommages causés sont quelquefois très sensibles en Suède, en Allemagne et en France. Les moyens de destruction sont malheureusement à peu près nuls, ceux qui ont été proposés n'atteignent pas leur but.

M. de Morgeut rédigea pour les publications du Comice une note sur l'insecte en question.

La séance est levée à 4 heures.
Le Secrétaire-général,
A. DE NORGUET.

CHRONIQUE LOCALE

Le concert que doit donner ce soir la *Société Orphéonique* a failli être remis de nouveau. Mardi soir, Mme Brohan, MM. Coquelin et Colin prévenaient la commission des modifications dans l'ordre des représentations du Grand Opéra et du Théâtre-Français les mettait dans l'impossibilité de s'absenter de Paris en ce moment. Il n'y avait pas de temps à perdre; deux de MM. les commissaires partirent immédiatement pour Paris et hier soir une dépêche annonçait que le concours de MM. L. Duprez, ténor, Sarasate, violoniste, et Potel de l'Opéra-Comique était assuré à la *Société Orphéonique*.

Voici donc, tel qu'il a été définitivement arrêté, le programme du concert de ce soir:

Première partie:

1. Eschner. — Le *rire gaulois* (concours du Havre, 1^{re} division). Société orphéonique;
2. Mozart. — Le duo de la *Flûte enchantée*. Mme Miolan et M. L. Duprez;
3. Sarasate. — Souvenirs de *Faust*, joués par l'auteur;
4. Adam. — Air du *Châlet*. Léon Duprez;
5. Auber. — Air d'Action. Mme Miolan;
6. — Chansonnette. M. Potel.

Deuxième partie.

1. F. Bazin. — Le *Duquesne* (concours du Havre, division d'excellence). Société Orphéonique.
2. Gounod. — Duo de Philémon et Baucis. Mme Miolan et M. L. Duprez.
3. Sarasate. — *Réminiscences de Martha*, par l'auteur.
4. Menbrée. — Chanson d'amour. M. L. Duprez.
5. Darcier. — *Madeline*. M. L. Duprez.
6. Mozart. — Air des *Noce de Figaro*. Mme Miolan.
7. *Ave Maria* adapté au prélude de Bach par Gounod, chanté par Mme Miolan-Carvalho. Accompagnement de violon par M. Sarasate.
7. hansonnettes. M. Potel.

Le piano sera tenu par M. V. Delannoy. L'harmonium par M. F. Miolan.

L'article 19 de la loi du 11 juillet 1868, relative aux caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents résultant de travaux agricoles ou industriels, avait laissé à un règlement d'administration publique le soin de déterminer, d'après les bases posées dans la dite loi, les condi-